

MERENVIELLE

Infos

N°51

Juillet 2013

Infos générales

- 1 • Etat Civil
- Cérémonie du 8 Mai
- Divagations des animaux

En Mairie

- 2 • Orientation budgétaire
- 7 • Nuisances
- Syndicat des eaux
- Collecte des piles usagées
- 8 • RAM
- 10 • Centre Social
- 12 • Le nouveau permis
- 14 • Le CBE
- 16 • ADMR
- 17 • Cambriolages

A Mérenvielle

- 18 • Edmée Merlin
- 20 • Marlène Carrassus

La vie des Associations

- 22 • La Bosca
- 24 • La Boule Mérenvielloise
- 25 • Le 38 TSM
- 28 • L'Arche des Bambins
- 29 • Culture et Loisirs
- 30 • YOGA
- 31 • ACCA
- 32 • Petites annonces



Pages

Allô Mairie :

Lundi	15h00 – 19h00
Mardi	14h30 – 18h00
Mercredi	15h00 – 19h00
Vendredi	09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Etat Civil



Naissances

Manuel BENONI né à Toulouse le 27 Février 2013

Noélie SARGHAT née à Toulouse le 22 juin 2013

Mariage

Audrey VIEU et Sébastien MATURANA le 6 juillet 2013

Décès

Michel REIXACH décédé le 21 mars 2013

Cérémonie du 8 mai 2013 à 17h30

La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu le 08 Mai à 17h30 heures, devant la Stèle du monument aux morts.

Etaient présents, les anciens combattants et porte-drapeaux de Lévigac, Mr le Maire, la première adjointe, les élus municipaux, Les Présidents d'associations et une quarantaine d'habitants.

A l'issue de la cérémonie, tous se sont réunis pour un apéritif à la salle communale.



Bienvenue à Corinne

Depuis novembre 2012, Corinne exerce la fonction d'Adjoint Administratif 2ème classe.

Stagiaire à 15 heures par semaine, elle fait la comptabilité, gestion des ressources financières, recettes et dépenses de la commune.

Nous souhaitons la Bienvenue à Corinne dans notre Mairie.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2013.

Pour les besoins d'équilibres financiers les taux d'imposition communaux 2013 sont en légère progression : 15,5% pour la taxe d'habitation (15% en 2012,) 19% pour le foncier bâti (18% en 2012) , et 86,00% pour le foncier non bâti inchangé.

LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	430 230 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs)	+ 79 805 €
TOTAL :	= 510 035 €

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	490 035 €
Virement à la section d'investissement (auto financement)	+ 20 000 €
TOTAL :	= 510 035 €

➤ En Dépenses

Les charges à caractère général sont en diminution de 5 500 € soit 5,12%, << poste 60 Achats - 3 000 €, poste 61 Entretien - 1 200 €, poste 62 services extérieurs - 1 300 €. >>

Les charges de personnel sont en diminution de 4 500 € par la prise en compte règlementaire du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyances afférentes.

Les autres charges de gestion courante : en augmentation de 24 323 €, ce poste comprend principalement les participation au Groupe Scolaire (SIVOM) : pour 115 578 €, autres organismes de regroupement pour 700 €, les subventions pour 3 890 €, la subvention à l'Arche des Bambins pour 90 000 €.

➤ En Recettes

PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :

➤ Produit des contributions (impôts)	147 812 €	(139 749 € en 2012)
➤ Dotations diverses	77 898 €	(78 589 € en 2012)
➤ Dotation communautaire	59 358 €	(59 036 € en 2012)
➤ Participation CAF à la crèche	55 000 €	(budget 2012: 58 000 €, réalisé 57 166 €)
➤ Participation des communes (crèche)	51 130 €	(50 670 € en 2012)
➤ Loyers	18 100 €	
➤ Allocations compensatrices, divers	18 933 €	(19 620 € en 2012)
➤ Travaux en régie	2 000 €	
➤ Excédent de fonctionnement reporté	79 804 €	

LES INVESTISSEMENTS

LES DEPENSES

745 342 €

Déficit d'investissement reporté	0 €
Remboursement de la dette en capital :	18 150 €
Dépenses d'équipement (frais d'études)	21 000 €
Subventions d'investissement (amortissement)	1 508 €
Achat matériel et mobilier	9 000 €
Dépenses imprévues	4 684 €
Urbanisation RD 42B	16 000 €
Travaux bâtiments communaux	30 000 €
Achat de terrains et bâti	230 000 €
Travaux de réfection et agrandissement mairie	415 000 €

(Ce dernier poste est sur une programmation pluri annuelle)

LES RECETTES

565 294 €

Subventions d'investissement	140 000 €
Excédent d'investissement	18 225 €
Virement de section de fonctionnement	20 000 €
Autofinancement	60 000 €
Ressources propres	11 000 €
Amortissements	11 123 €
Produits de cession	170 000 €
Emprunts	314 994 €

MAIRIE DE MERENVIELLE

CA 2012

BP 2013

Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2012	Réalisé 2012	Budget 2013
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	513 114	392 092,91	510 035
011	Charges à caractère général	112 950	67 500,66	107 450
012	Charges de personnel et frais assimilés	135 500	118 336,45	131 000
65	Autres charges de gestion courante	206 495	193 867,66	230 818
66	Charges financières	2 500	2 461,39	1 600
67	Charges exceptionnelles	1 000		500
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	9 927	9 926,75	11 122
022	Dépenses imprévues	4 742		7 545
023	Virement à la section d' investissement	40 000		20 000
002	Déficits antérieurs reportés			
Total	DEPENSES	513 114	392 092,91	510 035
	RECETTES DE L' EXERCICE	426 025	444 808,13	430 230
70	Produits des services, du domaine	800	2 296,54	600
72	Travaux en régie	4 000	1 431,05	2 000
73	Impôts et taxes	199 049	198 705,17	207 434
74	Dotations, subventions, participations	204 267	216 564,10	200 588
75	Autres produits de gestion courante	16 400	20 389,06	18 100
76	Produits financiers		4,65	
77	Produits exceptionnels	1 508	5 038,68	1 508
79	Transferts decharges			
013	Atténuation de charges		378,88	
002	Excédents antérieurs reportés	87 089	87 089,23	79 804
Total	RECETTES	513 114	531 897,36	510 035

Résultat Fonc. du C.A: 139 804,45 €

Résultat de l'Exercice: 52 715,22 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2012	Réalisé 2012	Budget 2013
N°	DEPENSES	565 294	60 474,63	745 342
001	Déficit d'investissement reporté	6 189		
	Dépenses d' équipement	529 306	31 564,65	721 000
20	Immobilisations incorporelles	43 039	2 774,72	44 000
21	Immobilisations corporelles	107 735	3 406,89	247 000
23	Immobilisations en cours	378 532	25 383,04	430 000
	Opérations d' équipement (total)	29 798	28 909,98	24 342
	Dépenses des opérations financières	29 798	28 909,98	19 658
16	Remboursement d'emprunts et dettes	29 798	28 909,98	19 658
020	Dépenses imprévues			4 684
	RECETTES	565 294	84 890,36	745 342
001	Excédent d'investissement reporté			18 226
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			60 000
	Recettes d' équipement	437 927		454 994
13	Subventions d' investissement	150 000		140 000
16	Emprunts et dettes assimilées	287 927		314 994
	Opérations d' équipement (total)	87 366	84 890	22 122
	Recettes des opérations financières	87 366	84 890,36	22 122
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 439	74 963,61	11 000
28	Ammortissements et immobilisations	9 927	9 926,75	11 122
021	Virement de la section de fonctionnement	40 000		20 000
024	Produits des cessions			170 000

Résultat Inve. du C.A: 24 415,73 €

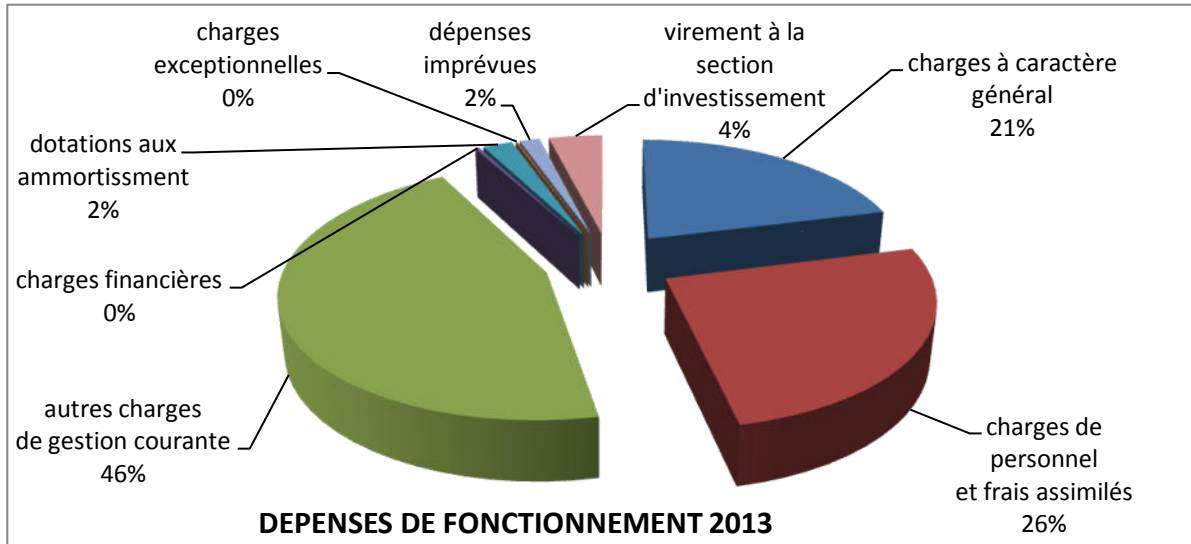
Résultat de l'Exercice: 18 226,38 €

MAIRIE DE MERENVIELLE**CA 2012 BP 2013****Compte Administratif: 158 030,83 €** **Résultat cumulé de l'Exercice: 77 130,95 €****1068 Affectation de Résultat: 60 000,00** **002 Excédent Reporté: 18 226,38****Total des prévisions 2013: Fonctionnement et Investissement: 1 255 377 €****CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****COMPTE ADMINISTRATIF 2011****PREVISIONS BUDGET 2012**

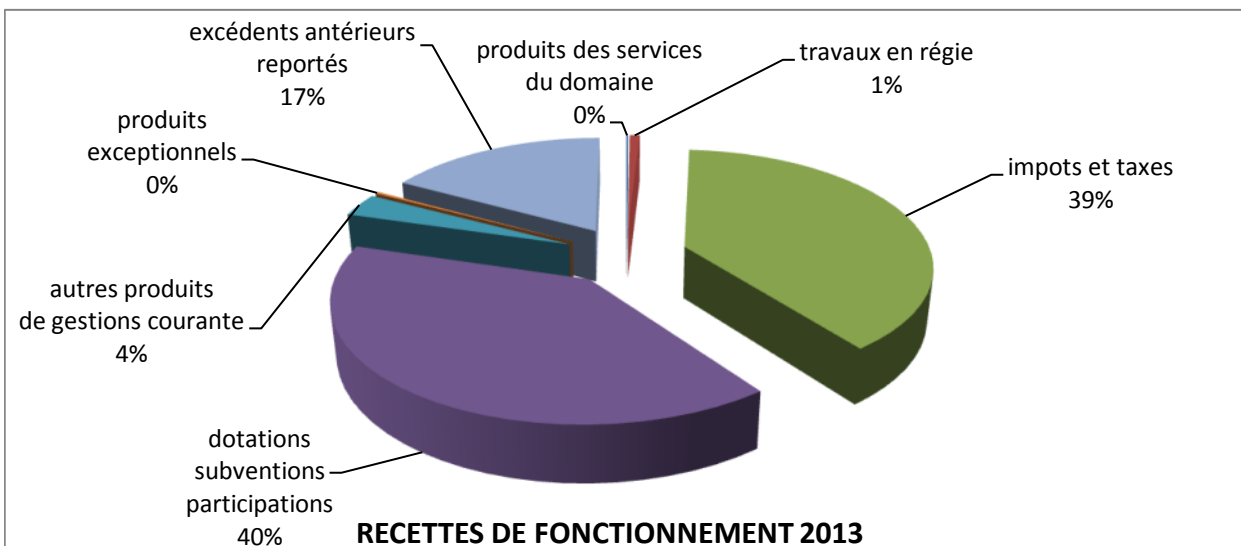
		BP 2012	CA 2012	BP 2013
Chapitres	LIBELLES	Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 954	96,00	6 834
60623	Alimentation	1 000		1 500
60631	Fournitures d'entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	1 000		1 000
6232	Fêtes et cérémonies			500
63512	Taxes foncières	100	96,00	100
6713	Secours et dots	3 000		1 500
6718	Autres charges exceptionnelles	854		1 500
002	Déficit antérieur reporté			
022	Dépenses imprévues			734
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 954	5 210,09	6 834
7022	Vente de récoltes et produits	100	25,00	100
70311	Part sur concessions dans les cimetières	150		150
7038	Autres redevances et recettes	170	170,82	170
7088	Autres produits	150	30,00	100
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	1 500	1 200,00	1 200
7713	Libérations reçues	100		
002	Excédents antérieurs reportés	3 784	3 784,27	5 114

Rés. Co. Adm. 5 114,09 €**Rés. Exer. 1 329,82 €**

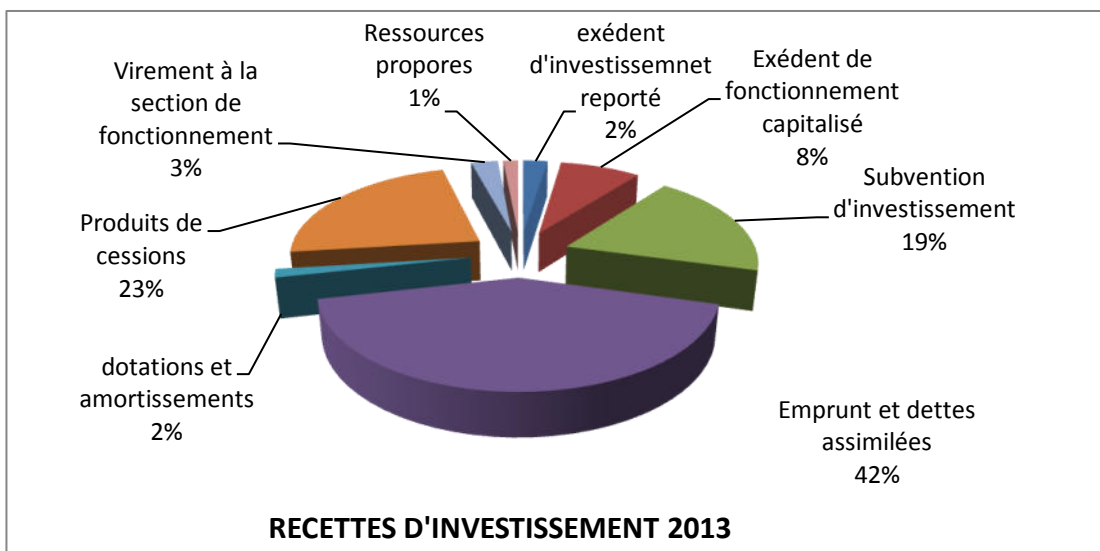
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013	TOTAUX	%
charges à caractère général	107 450	22%
charges de personnel et frais assimilés	131 000	26%
autres charges de gestion courante	230 818	46%
charges financières	1 600	1%
dotations aux amortissement	11 122	2%
charges exceptionnelles	500	0%
dépenses imprévues	7 545	1%
virement à la section d'investissement	20 000	8%
TOTAL	510 035	



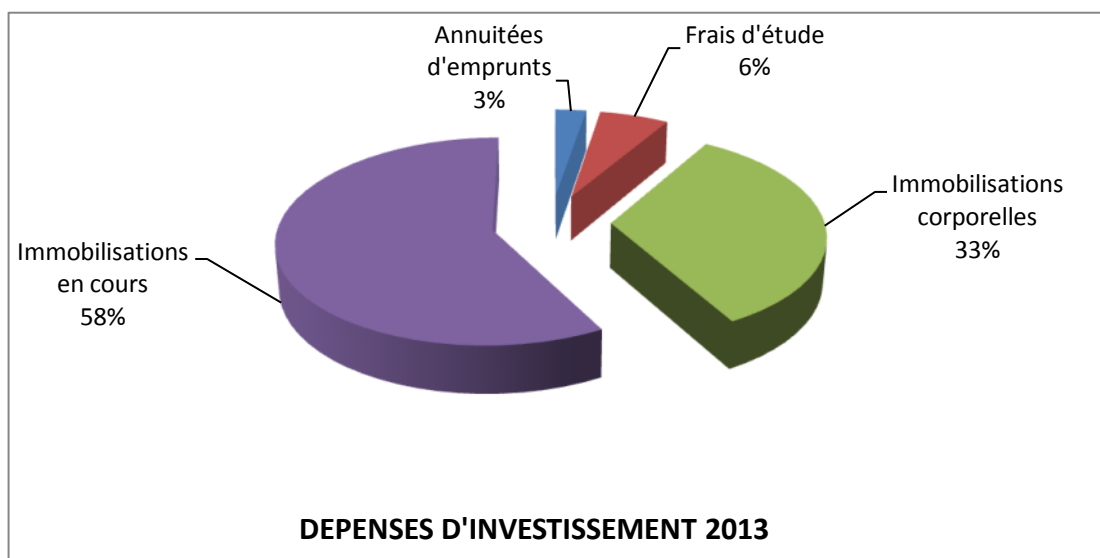
RECETTE DE FONCTIONNEMENT 2013	TOTAUX	%
produits des services du domaine	600	0%
travaux en régie	2 000	1%
impôts et taxes	207 434	39%
dotations subventions participations	200 588	40%
autres produits de gestions courante	18 100	4%
produits exceptionnels	1 508	0%
excédents antérieurs reportés	79 804	17%
TOTAL	513 261	



RECETTES D INVESTISSEMENT 2013	TOTAUX	%
excédent d investissement reporté	18 225	2%
excédent de fonctionnement capitalisé	60 000	8%
subvention d'investissement	140 000	19%
emprunts et dettes assimilées	314 994	42%
dotations et amortissements	11 123	2%
produits des cessions	170 000	23%
virement de la section de fonctionnement	20 000	3%
ressources propres	11 000	1%
TOTAL	745 342	



DEPENSES D INVESTISSEMENT 2013	TOTAUX	%
annuités d emprunts	19 659	3%
frais d études	44 000	6%
immobilisations corporelles	247 000	33%
immobilisations en cours	430 000	58%
TOTAL	745 342	



LES NUISANCES

Nuisances et divagations des animaux domestiques



Il importe de rappeler la responsabilité première du propriétaire des animaux domestiques :

La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « **qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.**

Le propriétaire d'un animal, est responsable des dommages que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Selon l'article R. 622-2 du Code Pénal, le fait, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ième} classe.

Le brûlage des déchets verts

Toute personne faisant brûler des déchets végétaux doit respecter la réglementation de l'écoquage en vigueur (heures, périodes..).

Les nuisances sonores

Nous vous rappelons que l'usage des dispositifs techniques **bruyants**, outils de bricolage, de jardinage et appareils de diffusion sonore, susceptibles de déranger votre voisinage est prohibé en dehors des horaires légaux suivant :

- ✚ Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- ✚ Le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- ✚ Le dimanche et jours fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**



Syndicat des eaux SIE Save et Cadours



L'eau du robinet provient de l'usine de traitement de **Saint-Caprais** qui produit 35.000 m³/jour. Elle est stockée dans les 2 châteaux d'eau de la commune, celui de Beau Soleil (200m³) et celui de Belloc (150 m³).

Le prix de l'eau pour **2014 restera inchangée** : eau à 1,11€/m³, la redevance fixe à 43,24€, la location du compteur D15 à 7,90€. Seuls les autres services et prestations augmentent de 2%.

Qualité de l'eau : Toutes les analyses faites durant l'année 2012 furent conformes à la réglementation pour 100% des prélèvements.

Collecte des piles usagées

Un point de collecte des piles usagées est disponible à la Mairie.

Sachez que les piles représentent **la part la plus polluante** de nos ordures. **Alors un petit effort ...**





Relais Assistants Maternels



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

De la Vallée de la Save

Les vacances arrivent ou sont presque là...

Le Relais d'Assistants Maternels part au soleil du 22 juillet au 23 août 2013.

Une avant-première pour les professionnels de l'accueil individuel et des familles est prévue du 26 août au 6 septembre 2013. (Permanences)

Le rideau s'ouvre pour une nouvelle histoire le LUNDI 9 SEPTEMBRE 2013 dès 9h.

PROGRAMME en perspective...

- Une porte ouverte pour accueillir la nouvelle rentrée le jeudi 3 octobre 2013 à partir de 15h30 avec des jeux, des comptines, des friandises pour les assistants maternels, les parents et les enfants qui sont accueillis ou vont être accueillis.
- Un temps d'information avec une juriste sur la partie contractuelle du métier les 19 et 30 septembre 2013 pour les nouvelles agrées et les professionnels qui débutent.
- Une rencontre avec et pour les assistants maternels animée par une éducatrice de jeunes enfants autour de « l'autorité » les 18 et 21 novembre 2013.
- Un spectacle pour la magie de fin d'année les 5 et 9 décembre 2013 ou sont attendus parents, enfants et assistants maternels.
- Intervention pour messages de Prévention sur « le bébé secoué » et « la mort inexpliquée du nourrisson
- Inscription des assistants maternels en formation continue sur « les 1ers secours »

- Travail de réflexion sur la pratique professionnelle avec l'intervention d'une psychologue : thème à définir
- Créer un groupe d'assistants maternels pour la parution d'articles dans les journaux « la dépêche » et « le petit journal »
- Une activité à thème pour le plaisir des enfants à définir

Le RAM est un service gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel.

Le RAM peut vous aider dans votre recherche de mode de garde pour votre enfant.

Il propose un accompagnement, donne des informations, organise des échanges, offre des animations, et travaille en partenariat....

....sur les communes suivantes du Sivom de la vallée de la save : LEVIGNAC, LASSERRE, PRADERE LES BOURGUETS, SAINTE LIVRADE, MERENVIELLE.

Le RAM a pour objectif de créer un environnement favorable de l'accueil individuel.

(Liste des assistants maternels, documents contractuels, documents éducatifs....)

Lundi et jeudi 9h à 12h : AsMat et ENFANTS

Lundi et jeudi 12h à 13h15 : permanences téléphoniques

Lundi 14h15 à 16h15 - jeudi 14h15 à 17h15 : RDV conseillé pour parents et AsMat

CONTACT 05.61.85.58.71 ram.valleedelasave@orange.fr

ADRESSE : 1 bis avenue de bouconne 31530 LEVIGNAC (parking de la poste)

RESPONSABLE ET ANIMATRICE Caroline Coumel Gendre



Centre Social de la Vallée de la Save

5, rue de la mairie 31530 LEVIGNAC

☎ 05.62.13.80.20 ✉ centre-social.valleesave@save-touch.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h 30 Sauf mercredi après-midi

PARENTS-ENFANTS

◆ Atelier d'éveil 0-3 ans

Le mardi de 9h30 à 11h30 à Lévigac.

◆ Adaptation à l'école maternelle de Lévigac et du SIVOM

Une visite de l'école par mois de Février à Juin 2014.

◆ Atelier Parents-Enfants 3 ans et plus

Activité culinaire et créative.



Inscriptions à toutes les activités
du samedi 7 septembre
au vendredi 20 septembre 2013

ADULTES

● Atelier créatif méli-mélo

Lundi de 14h à 16h30

● Atelier mémoire

Jeudi de 9h30 à 10h45 ou de 10h45 à 12h

● Atelier des saveurs

Un vendredi par mois de 9h30 à 14h

● Atelier de français

Vendredi de 9h30 à 11h30 au centre social de Lévigac

● Sorties culturelles



Le centre social sera présent

◆ A la **journée des associations**
le **7 septembre** sous la halle de
Lévigac

◆ À « **l'art et ses différences** »
le **14 septembre** dès 14h30 à la salle
du temps libre de Lasserre pour une
activité parents/enfants « jeux de ma-

POUR TOUS

⇒ Sorties familles 2 fois/an
(à la campagne, montagne..)

⇒ Fêtes du centre social



Atelier Mémoire



Moulin à café à Lasserre



Atelier d'éveil 0-3 ans



Sortie culturelle au musée du pastel, Lecture

« MOULINS A CAFE »

Ouvert à tous, c'est un accueil libre autour d'un thé ou café. L'occasion de rencontrer du monde, échanger sur divers sujets (parentalité, manifestations locales..) durant 5 minutes ou une heure, de 9h à 12h :

- * **Le mardi à l'espace social de Lasserre**
- * **Le mercredi au centre social**

PERMANENCES SOCIALES

- ◇ **Caisse d'Allocations Familiales CAF 31**
Assistante sociale. Accueil sur RDV le 2ème jeudi du mois.
☎ 05.67.04.70.78 ou 06.11.15.12.89
- ◇ **Mission Locale Antenne de Colomiers**
Conseiller en Insertion Professionnelle. Permanence le 2ème et 4ème-
jeudi du mois de 9h à 12h. ☎ 05.61.78.51.16
- ◇ **Comité de Bassin de l'Emploi Nord Toulousain CBE**
Conseiller en Insertion Professionnelle. Permanence les mardis des
semaines paires de 9h30 à 12h. ☎ 05.62.79.17.39 ou 06.83.73.16.55
- ◇ **YMCA Formation Colomiers**
Conseiller en Insertion. 4ème vendredi du mois de 9h à 12h.



Apéritif préparé par l'atelier des saveurs
Pour la Rencontre Annuelle

Du nouveau dans la conduite

6 nouvelles catégories de permis sont créées

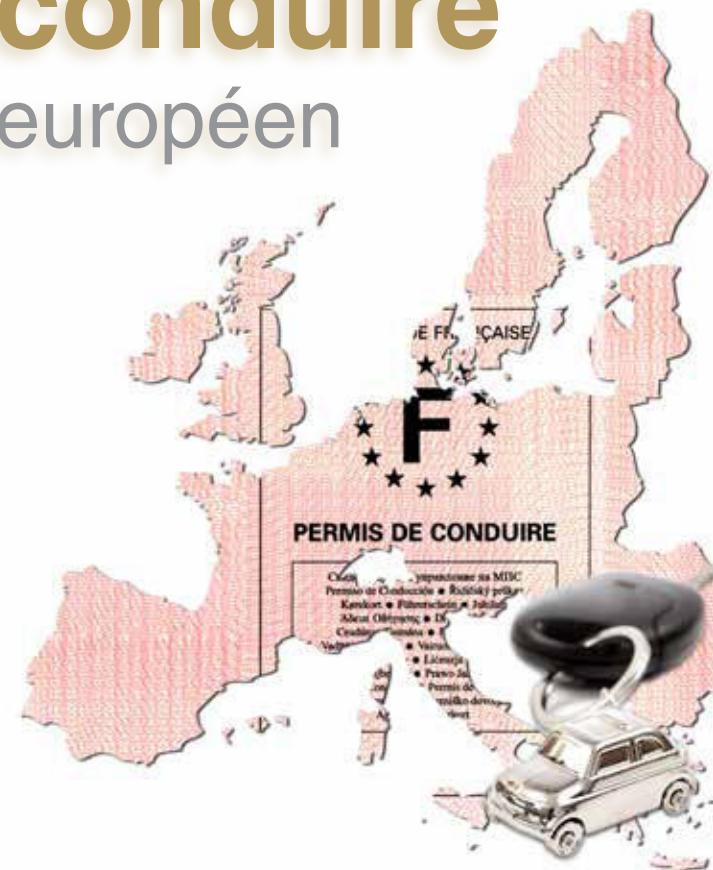
AM	Pour les cyclomoteurs de moins de 50 cm ³ et les voitures. Équivalente à l'actuel Brevet de Sécurité Routière (BSR). Il n'entre pas dans le régime du permis à points. Il peut être délivré à partir de 14 ans pour la conduite des cyclomoteurs ou à 16 ans pour les voitures à l'issue d'une formation de 7 heures débouchant sur l'obtention du BSR.
A2	Pour les motocyclettes avec ou sans side-car d'une puissance n'excédant pas 35 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg. Cette catégorie intermédiaire pour la conduite des deux roues motorisés limite un titulaire de 18 ans aux motos de moins de 35 kW pendant deux ans.
C1	Pour les véhicules automobiles autres que ceux de la catégorie D et D1 dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est compris entre 3,5 T et 7,5 T et qui sont conçus et construits pour le transport de 8 passagers au plus outre le conducteur. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur à 750 kg.
C1E	Pour les véhicules relevant de la catégorie C1 attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kg. Véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 T. Le poids total roulant autorisé des ensembles de véhicules relevant de la catégorie C1E est inférieur à 12 T.
D1	Pour les véhicules automobiles conçus et construits pour le transport de personnes comportant, outre le siège du conducteur, 16 places assises maximum et d'une longueur n'excédant pas 8 mètres. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur à 750 kg.
D1E	Pour les véhicules relevant de la catégorie D1 attelés d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kg.

PTAC : poids total autorisé en charge

Si votre permis a été délivré avant le 19 janvier 2013, il est valide jusqu'en 2033.

plus d'information sur
WWW.INTERIEUR.GOUV.FR
RUBRIQUE DÉMARCHES/PERMIS
DE CONDUIRE

Le nouveau permis de conduire européen



Un nouveau permis de conduire européen le 19 janvier 2013

Un permis harmonisé dans toute l'Europe*

Le 19 janvier 2013, tous les pays membres de l'Union européenne indiquent sur les permis de conduire les mêmes catégories de droit à conduire.

La libre circulation en est améliorée pour tous les usagers, particulièrement pour les professionnels de la route.

Les nouvelles catégories européennes de droits à conduire sont ajoutées sur le permis rose.



Au deuxième semestre 2013, un titre sécurisé au format carte de crédit entrera en vigueur. Il sera valable 15 ans.

* L'adoption d'un nouveau permis de conduire s'effectue en application de la directive européenne 2006/126 du 20/12/06.

Des nouvelles catégories européennes

Les nouvelles catégories touchent essentiellement les conducteurs de deux roues motorisées, et les professionnels de la route (AM, A2, C1, C1E, D1, D1E).

Seuls les nouveaux conducteurs, les personnes obtenant une nouvelle catégorie, les professionnels qui renouvellent leur permis, ou les personnes ayant déclaré une perte ou un vol se verront délivrer un nouveau permis de conduire.

Inutile d'aller en préfecture pour changer de permis de conduire.

Les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 restent valides jusqu'en 2033.

LE PRINCIPE DU PERMIS A POINTS NE CHANGE PAS

Deux roues la conduite change

Conduire un deux roues de moins de 50 cm³

Une catégorie AM, équivalente du BSR est créée. Elle permet de conduire des cyclomoteurs de moins de 50 cm³ et des voiturettes. Le BSR reste valide.

Le permis AM est obtenu après une formation spécifique, délivrée par les écoles d'enseignement de la conduite automobile.

Des changements dans la catégorie A

L'âge d'accès à la catégorie A est modulé de 14 à 24 ans pour renforcer la prévention et la lutte contre l'insécurité routière.

Un principe de progressivité fixe des étapes selon la puissance des deux roues motorisés.

14 ans	AM	cyclomoteur < 50 cm ³
16 ans	A1	cyclomoteur de 50 à 125 cm ³
18 ans	A2	moto de 125 à 600 cm ³
24 ans	A	moto > 600 cm ³

Exception : un titulaire d'un permis A2 depuis plus de deux ans peut se voir délivrer, après une formation de 7 heures, un permis avec la catégorie A.

LE BUS POUR L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Le service emploi itinérant du CBE propose un **accueil de proximité** aux personnes habitant les communes du territoire.



⇒ *Calendrier des permanences en mairie.*

L'ATELIER DES VIOLETTES

Ce projet de développement local économique et social permet à des **personnes éloignées de l'emploi** de bénéficier d'un **accompagnement socioprofessionnel**, dans le cadre d'un **contrat de travail rémunéré**. Les salariés de l'Atelier peuvent ainsi travailler leur **projet professionnel**, et leur **retour durable en emploi**, avec l'aide des ressources et du savoir-faire du CBE.



LE CBE : UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Présidé par Pierre SANCHEZ, Maire de Montaigut sur Save, le CBE du Nord Toulousain, sur ses différents sites, se compose également de :

..... Virginie COSIO

Direction

vcosio.cbent@orange.fr

..... Audrey DELBOS

Animation du territoire

adelbos.cbent@orange.fr

..... Michèle GANTE

Encadrement technique de l'Atelier des Violettes

mgante.cbent@orange.fr

..... Sabrina MARTINEZ

Animation du territoire

smartinez.cbent@orange.fr

..... Noëlle MICALEFF

Administratif

nmicaleff.cbent@orange.fr

..... Joël SALESSES

Animation du territoire

jsalesses.cbent@orange.fr



Service emploi intercommunal fondé en 1993, le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain est une association loi 1901 rassemblant les élus locaux, les entreprises, les organisations de salariés et les associations à vocation économique et sociale, afin d'agir localement en faveur de l'emploi.

CBE DU NORD TOULOUSAIN

✉ Espace des Platanes ▪ 10A allées Alsace-Lorraine

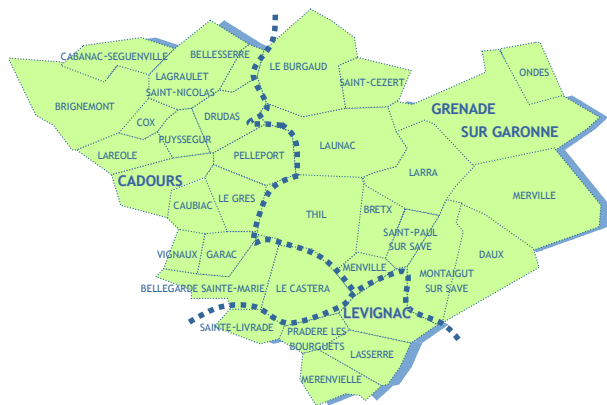
31330 GRENADE SUR GARONNE

☎ 09 70 62 81 84 ▪ 🌐 cbe.nordtoul@wanadoo.fr

..... ☎ 05 62 79 17 39

LE TERRITOIRE D'ACTION DU CBE

Il s'étend sur la zone Save & Garonne, le canton de Cadours et aux alentours de Lévigac :



LE SIEGE SOCIAL DU CBE

C'est dans le centre ville de Grenade que le CBE accueille les **demandeurs d'emploi** et les **employeurs locaux**. A leur disposition : nos **espaces accueil et informatique**, ainsi que de nos **compétences en matière d'emploi**.



du lundi au jeudi
9h-12h & 14h-17h
le vendredi 9h-12h

Le CBE, au service de l'emploi & du développement local

LES SERVICES CBE POUR L'EMPLOI, L'INSERTION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Accueil et suivi personnalisés**, aide aux démarches, informations et orientation vers le réseau de partenaires ;
- **Offres d'emploi** émises par les entreprises locales (CDI, CDD, intérim, contrats aidés, jobs d'été, emplois saisonniers, apprentissage, ...) et offres Pôle Emploi (convention "Partnet") ;
- Préparation des candidatures à l'embauche : **CV, lettres de motivation & entretiens** ;
- Offres de **formations** (financées ou non) et positionnement direct sur certains stages ;
- Avis de **concours** ;
- **Accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées de l'emploi** dans le cadre d'un contrat de travail rémunéré ;
- Organisation de **manifestations** : FORUM EMPLOI FORMATION, JOURNEES JOBS D'ETE, RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE, ...

LE CBE POUR LES EMPLOYEURS : ACCOMPAGNEMENT & SERVICE AUX ORGANISMES LOCAUX

- **Informations** (droit du travail, formations, ...) et **documentation à la demande** ;
- Accompagnement dans les **démarches administratives** et **orientation vers le réseau de partenaires** ;
- Accueil et orientation des **créateurs et repreneurs d'entreprise** ;
- **Aide au recrutement** (gestion d'un fichier de demandeurs d'emploi du secteur) et diffusion des offres d'emploi ;
- Pré-diagnostic en **Ressources Humaines**, soutien à la Gestion Prévisionnelle des **Emplois et des Compétences** ;
- Animation de **rencontres à thèmes** ...

LE CBE DU NORD TOULOUSAIN : UN RESEAU DE PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS

Collectivités territoriales, associations et entreprises adhérentes, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général de la Haute-Garonne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, Mission Locale, Chambres consulaires, organismes sociaux, organismes de formation, Banque Populaire de Grenade ...



L'association ADMR du Canton de Léguevin assure depuis plus de 30 ans, la mission d'aide à domicile auprès des personnes âgées, des personnes invalides mais aussi auprès des familles dans 9 communes de notre canton (sauf Plaisance).

Le service d'aide à domicile, fort de ses salariés motivés et disponibles, participe ainsi activement au maintien à domicile, dans les meilleures conditions possibles, d'un public toujours plus demandeur.

L'ADMR met également à votre disposition un service de soins, le SSIDPA « La Save au Courbet » qui fonctionne 7 jours sur 7, en complémentarité des cabinets d'infirmiers libéraux. Il assure en particulier le nursing des personnes dépendantes pour les personnes handicapées. Le SSIDPA compte 10 salariées soit 2 infirmières coordinatrices et 8 aides soignantes.

L'accueil et l'orientation vers une réponse à vos besoins se fait grâce à une équipe composée de 3 salariées administratives et de 5 responsables de secteur bénévoles, aidés dans leur mission par les membres du bureau de l'association.

L'association, engagée dans une démarche qualité qui a abouti en septembre 2011 sur l'obtention d'une certification Afnor, met son savoir-faire et la qualité de ses intervenantes au service :

- de public fragilisé (personnes âgées, personnes handicapées) par une aide à la vie quotidienne personnalisée (aide à la toilette, ménage, repassage, courses mais aussi stimulation des personnes),
- des familles (naissance, maladie ou accident ponctuel)

Le coût du service peut être pris en charge partiellement par les caisses (APA, MDPH, Caisses de Retraites, Mutuelles, CAF etc), les sommes restant à la charge du bénéficiaire sont déductibles des impôts à hauteur de 50 %.

L'ADMR c'est aussi :

- une aide ponctuelle en cas de maladie ou d'hospitalisation avec des financements adaptés
- une aide pour alléger votre quotidien du ménage et du repassage.

Dans tous les cas, votre participation financière sera déductible de vos impôts à hauteur de 50% des sommes versées dans l'année. Le règlement des prestations en chèques CESU pré-financés est possible

Les salariés de l'ADMR habitent dans notre canton, l'ADMR est donc une association qui favorise l'emploi de proximité ainsi que la formation de ses salariés.

La Maison des services ADMR vous accueille au 4 Route de Léguevin – 31820 PIBRAC,

Les lundis, jeudis et Vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Les mardis de 13h30 à 17h

Les mercredis de 9 h à 12h30

Téléphone :

Service Aide à Domicile : 05 61 06 83 21

Service de soins : 05 61 85 06 78

CAMBRIOLAGES

Listez vos objets de valeur



Par un geste simple, aidez-nous à vous restituer vos objets

Avoir un signalement complet des objets de valeur qui vous ont été volés permet de vous identifier comme propriétaire et de vous rendre ce qui vous appartient.

Une solution simple à laquelle chacun peut contribuer

Si chaque foyer (ou entreprise) consignait sur un support la liste de ses biens les plus précieux, la probabilité de se les voir restituer en cas de vol doublerait.

Dresser la liste de ses biens de la façon la plus précise possible, c'est :

- relever la marque, les références et numéros de séries des équipements ou objets (appareils photo, hi-fi, TV, ordinateurs, GPS, outils portatifs électriques, bijoux...)
- photographier les objets caractéristiques (tableaux, bijoux, sculptures, bibelots...) et réaliser un support de sauvegarde, avec une copie placée en lieu sûr (famille, amis...).
- conserver si possible les éléments d'identification présents sur les cartons d'emballage (étiquette d'identification)

Photographier ses objets de valeur, c'est augmenter les chances de les retrouver en cas de vol.

Le partenariat Etat / AGEA

Devant la recrudescence des vols, les services de l'Etat, faute d'informations sur la nature des objets volés (marque, numéro de série, facture, etc...) ne peuvent identifier officiellement les propriétaires et leur rendre leurs biens.

Les forces de l'ordre souhaitent sensibiliser les propriétaires à l'importance de répertorier les caractéristiques de leur patrimoine. C'est dans ce but qu'AGEA s'est jointe aux services de sécurité, pour sensibiliser les propriétaires.

La chambre professionnelle AGEA participe à la vie économique en apportant informations et conseils sur les différents aspects de l'assurance. Les agents adhérents apportent leur expérience et leur expertise auprès des pouvoirs publics, des entreprises, des particuliers, des artisans et commerçants.

Sensibles aux actions de prévention et au bien-être de leurs concitoyens, les agents généraux regroupés au sein d'AGEA vous donnent la clé pour réaliser une liste complète de vos biens afin d'éviter tous les impairs. Consultez votre agent général, un professionnel de proximité à votre écoute et à votre service.

Obtenez toutes les informations utiles en vous connectant sur : www.liste-objets-voles.fr

crédits photos : fotolia.com @ hema137, lubberlu & jorgo, création atelierdeloale.com



Bien listés
Facilement restitués

Edmée MERLIN, une Mérenvielloise à l'honneur

Edmée MERLIN née le 16 Avril 1997 a grandi au milieu de l'élevage familial de pur-sang arabe: l'élevage de l'Angélique.

A l'âge de 10 ans elle débute l'endurance avec une jument: Isis de l'Angélique, nombreux podiums pendant 3 ans.

A l'âge de 12 ans, elle intègre l'équipe midi Pyrénées, et court son premier championnat de France : 4 ème en individuel et en équipe, participe au stage de perfectionnement de la FFE.



A l'âge de 13 ans , elle continue la compétition avec la jument Zarafa de l'Hom qui lui est confiée, nombreux podiums.

A l'âge de 14 ans ,âge minimum requis pour participer aux compétitions à vitesse libre, début des compétitions nationales, obtention du galop 7, nombreux podiums .

A l'âge de 15 ans , elle débute le niveau international, elle participe au stage de haut niveau et de présélection de la FFE, nombreux podiums.

A l'âge de 16 ans , elle participe aux stages de sélection de l'équipe de France en vue du championnat du monde (5 titulaires et 2 remplaçants) qui a lieu le 27 Juillet 2013 à Tarbes. Elle est sélectionnée avec Zarafa de l'Hom en équipe de France.



Au moment où nous écrivons ces lignes elle est remplaçante pour le championnat du monde et participera au championnat de France à Corlay le 15 Août.

Elle met actuellement en valeur les chevaux issus de l'élevage de l'Angélique ainsi que ceux de l'élevage de l'Hom.

Palmarès depuis ses débuts en international en juillet 2012:

2012 :

2nde CEI* avec Zarafa de l'Hom à Mirande

5^{ème} CEI** et 6^{ème} individuel du Championnat de France de Corlay et 3^{ème} par équipe avec Zarafa de l'Hom

6^{ème} CEI** de Négrepelisse et 2nde régional avec Zarafa de l'Hom

2013 :

Convoquée au stage de présélection équipe de France à Lamotte-Beuvron avec Zarafa de l'Hom

2nde CEI ** de Castelsagrat (course de présélection équipe de France) avec Zarafa de l'Hom

Convoquée au stage de sélection équipe de France avec Zarafa de l'Hom et sélectionnée.

4^{ème} CEI* de Mirande et 2nde régional avec Zaria de l'Hom (fille de Zarafa de l'Hom)

Convoquée au stage de l'équipe de France pour préparer le Championnat du monde avec Zarafa de l'Hom

Classement actuel :

3^{ème} national chez les moins de 16 ans

6^{ème} national chez les moins de 21 ans

17^{ème} national tout âge confondu

1^{ère} départemental et 5^{ème} régional tout âge confondu

4^{ème} en couple nationalement tout âge confondu avec Zarafa de l'Hom



Cap Fémina AVENTURE

TEAM 257

**RALLYE D'ORIENTATION : HUMANITAIRE ; SPORTIF ; ECO-CITOYEN
DU 3 AU 12 OCTOBRE AU MAROC**

Qui sommes-nous ?

CARASSUS MARLENE

Habitué du Maroc, Marlène ne compte plus les voyages 4x4 qui l'ont amenée à s'imprégner des pistes et des dunes, en couple ou en famille.

Assistante d'animation de la petite enfance, elle vit à Mérenvielle

MAGALI PORTES

Passionnée d'automobiles et de belles mécanique, toujours à l'affut d'une ballade au fil des chemins. Elle est trésorière du Comité Départemental du TARN de la FF4x4. Conseillère en bancassurance, elle est maman d'un petit garçon et habite Cadalen.

Toutes les deux sont titulaires du Brevet Fédéral 2

TEAM 257 : une rencontre, une passion, un rallye

Notre passion du 4x4 nous a réunies au centre tout-terrain 4x4 MOBILITY (Labourgade, Tarn et Garonne), animé par notre ami et coach Jean-Pierre Baudet.

C'est là, force de pratiquer par tous les temps, sur différents types de véhicules, de côtoyer d'autres professionnels et amateurs passionnés, qu'est née notre idée de joindre nos expériences pour participer au Rallye Cap Femina 2013.

**ENSEMBLE, NOUS DONNERONS LE MEILLEUR DE NOUS-MEMES
POUR ARRIVER FIEREMENT A LA LIGNE D'ARRIVEE**

LA SOLIDARITE AU CŒUR DE L'AVENTURE

**LES ACTION SOLIDAIRES SONT AU CŒUR DE L'AVENTURE DE RAID CAP FEMINA,
EN France ET AU MAROC**

En France, les participantes se sont mobilisées cette année en faveur des plus petits en collectant du matériel de puériculture. Ce matériel sera remis le jour du village départ, aux restos bébés du cœur du Gard.

Au Maroc, toutes ensemble, cette année elles vont continuer la rénovation de l'école de Merzouga. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'environnement pédagogique des enfants de ce village.



Une journée d'entraînement : sous tous les Angles



De gauche à droite : Magali et Marlène

**Une aventure à vivre : la grandeur des paysages, le frisson de la conduite
Mais surtout une action d'entraide envers une population**



CHORALE LA BOSCA

- MUSIQUE & CONVIVIALITÉ -



Le 15 juin dernier la chorale a donné son concert de fin d'année en l'église de Mérenvielle, sous la direction de Ghilaine Dussourd. Ce concert, fruit d'une année de labeur mais aussi de plaisir partagé, a permis d'enchanter le public nombreux venu nous écouter.

La chorale était accompagnée du quatuor de flutes à bec appaméen "la 66".

Nous avons eu le plaisir d'entendre deux morceaux joués aux handbells, en présence de Mme Deya Marshall qui a réintroduit cet instrument en France.



Cette soirée, essentiellement Baroque, fut appréciée par les spectateurs et l'ensemble des interprètes. Elle s'est terminée, le beau temps étant revenu, par un pot sur la place du village où l'ensemble des personnes présentes à cette soirée a pu se retrouver.

La chorale remercie la mairie et la paroisse qui ont permis la tenue de ce concert.

La chorale la Bosca, dirigée par Ghilaine Dussourd, est un chœur mixte qui regroupe plus d'une trentaine de chanteurs amateurs autour d'un répertoire classique varié, allant de la Renaissance au contemporain.

La Bosca est constituée de deux groupes dirigés par le même chef de chœur :

- La Bosca des villes qui répète à Toulouse à la maison de quartier Croix Dau-rade le lundi à 21H.
- La Bosca des champs qui répète à la salle des fêtes de Mérenvielle le mardi à 21H.

Les deux chœurs se retrouvent régulièrement dans une ambiance chaleureuse et convi-viale pour des répétitions communes, des concerts et aussi lors de week-end de travail. La Bosca participe aussi régulièrement à des projets musicaux divers (EVAB, Ensemble Baroque de Toulouse....)

Pour nous rejoindre, il est possible d'assister sans engagement à deux répétitions, afin d'évaluer sa motivation. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grande connaissance musi-cale. Cependant une implication et une régularité de chacun sont nécessaires pour que le groupe évolue de façon homogène.

Pour nous contacter : choralelabosca@yahoo.fr

Site internet: <http://choralelabosca.com/>



LA BOULE MERENVIELLOISE

On ne peut pas espérer que 2013 reste gravé dans l'esprit des boulistes Mérenviellois. En effet nous avons vécu, comme tout le monde, un premier semestre anormalement perturbé par les nombreux caprices du temps ce qui nous a amené à annuler le concours officiel du mois de mars et surtout le week end vide grenier.

Les témoignages reçus montrent que ce fut une réelle déception pour de nombreux exposants particulièrement fidèles au cadre bucolique et à la convivialité de Mérenvielle mais ce fut également pour les dirigeants une décision lourde de conséquences pour la trésorerie du club et qui nécessitera une sévère adaptation des dépenses de l'année. Bref, nous avons déjà entendu ce raisonnement quelque part ... Alors soyons optimistes.

L'organisation des championnats de secteur de triplètes vétérans, fin avril, permet à de très nombreux anciens de se retrouver et de montrer que malgré le poids des années qui pèsent sur leurs épaules, ils sont capables de belles démonstrations boulistiques jusqu'à des heures avancées de la soirée.

Les concours amicaux des vendredis soirs ont repris depuis la fin avril en alternance avec Brax et commencent souvent autour de grillades, idéales pour entretenir l'amitié avant des discussions enflammées sur un tir manqué ou un pointage approximatif.

Comme chaque année le Parc aux biches et aux daims de monsieur Valate à Pujaudran permet de disputer le Challenge ALEGRE après la dégustation de délicieuses entrecôtes dans un cadre magnifique.

Dans tous les cas ce qui marquera la fin de l'année 2013 sera très certainement le retrait de l'équipe dirigeante actuelle menée depuis plus de 30 ans par l'infatigable Roger MERLIN assisté depuis une douzaine d'années par son fidèle Sancho Panza. Nul n'étant indispensable souhaitons bonne chance et courage à ceux qui se présenteront aux suffrages pour leur succéder.





les bisons du 38 T.S.M.

les bisons du 38 T.S.M.

L'année sportive se termine avec un bilan très positif pour les bisons. L'école de tir a perdu cette année 8 élèves qui sont passés dans la catégorie « cadets » et tire de se fait dans les mêmes concours que les adultes. Un groupe constitué de Judith, Kévin, Mathieu, Pierre et Paul s'est retrouvé durant cette année sportive dans les concours officiels tels que le départemental et le régional 10m ainsi que 50m et dans les stages proposés par la ligue Midi Pyrénées de Tir. Ces stages ont pour but de comprendre et d'améliorer les résultats à travers des mises en situation et travail sur le mental.

Quelques jeunes recrues sont venues étoffer l'école de tir, principalement des jeunes de 8 ans à 14 ans. Saluons au passage deux nouveaux arrivants, Kelly Silvestrini et Etienne Prax de Belloc.

Résultats Championnat régional club France

L'Association Sportive des Tireurs Montalbanais, a accueilli en début février les compétiteurs de Midi-Pyrénées, en vue des qualifications pour le Championnat de France des Clubs à Reims et ce, malgré l'apparition de la neige le dimanche matin.

Le samedi les carabiniers sont entrés en scène, le dimanche c'était au tour des pistoliers d'essayer de se qualifier pour Reims.

Carabine : Ecoles de Tir, les bisons du 38TSM remportent le titre.

Pistolet : Ecole de tir, les bisons de 38TSM sont champions des Pyrénées.

Résultats Championnat National club France

Les bisons terminent à la 22ème place, devant tout de même Rennes, Toulon, Créteil et Brive.

Championnat de France individuel 10m.

Notre bisonne, Judith a encore frappé très dur. Après avoir terminé 1ère en Départemental, 1ère en Régional, voici Judith qui donne le maximum pour obtenir un podium. Et quel podium! Judith fait un coup double! Après avoir été Championne de France au 50m, discipline 60 balles couchées en calibre 22lr en juillet dernier, Judith réitère son exploit et pulvérise les résultats des séries pour faire 394 sur 400, soit des "10" et seulement 6 "9".

3^{ème} Grand Prix de France 2013 à FLEURY LES AUBRAIS

Un exploit de plus pour Judith, qui après avoir écrémé des podiums Nationaux, se frotte maintenant à un panel de tireurs internationaux. Ce grand prix de France 2013 regroupait des tireurs venant de Belgique, d'Allemagne, de Russie et de quelconque pays de l'Est et du pourtour méditerranéen. Judith, grâce à sa ténacité, son courage et ses résultats, a été repérée par la Fédération Française de Tir et a été sélectionnée dans une équipe P.E.S. - [Parcours Excellence Sportive](#), ce qui lui a permis de concourir à côté de l'équipe de France et de quelques pointures Européennes.

Judith, du haut de ses 14 ans, est l'une des tireurs les plus jeunes... Habituee à des podiums « France », elle n'a pas eu peur de se confronter à de très grosses pointures internationales pour finir première lors du premier match.

Premier match le vendredi, Judith termine 1^{ère} en carabine
Second match, le samedi, Judith termine 11^{ème} sur les 20 sélectionnées

Challenge des pitchouns

Le challenge des Pitchouns, c'est 90 jeunes venant de 16 écoles de tir de Midi Pyrénées respectivement dans les clubs de Mérenvielle Cahors. Encore une fois ce Challenge a été une réussite ! Francis MONESTIER de Mérenvielle, qui, pris pour l'arbitrage des Régionaux Armes Anciennes à Blagnac, avait laissé le soin à la famille GOMEZ et aux bénévoles du Club d'organiser et accueillir tous les compétiteurs, sans oublier l'arbitre de cette compétition, Alain ROBERT.



Départemental et Régional des écoles de tirs individuels

Les concours départementaux et régionaux individuels à Bessières ont été soldés par une bonne quantité de médailles, comme d'habitude.

Voici les résultats du régional durant lequel j'officiai comme arbitre: 1^{ère} place pour Gérald Castamagne, Lilian Vandemersch (3 fois 1^{er} sur 3 disciplines différentes - précision, vitesse, et 3x7*), 1^{ère} place pour Emilie Gomez, Léa Delzongle (2 fois 1^{ère}, en précision et 3x10 * *), sans oublier : Amandine Dubeau (5^{ème}), Théo Granier (4^{ème} et 7^{ème}), Etienne Prax (5^{ème} et 19^{ème}) Amélie Delrieu (8^{ème}), Florian Cahuzac (17^{ème}), Emeryc FALIP (18^{ème}), Anton Villeneuve (26^{ème}) et Antoine Augier (30^{ème}).

- * > 3x7 : discipline pistolet, la cible est visible 3 secondes. Durant ce temps, il faut monter l'arme, viser, lâcher, analyser le coup pour le reproduire 30 fois.
- ** > 3x10 : discipline carabine, 10 plombs en position couchée, 10 plombs en position debout et 10 plombs en position genoux.

Championnat de France école de tir

Léa se positionne très bien dans une discipline découverte en courant d'année, le 3x10 et termine glorieusement à la 9^{ème} place sur 105 (c'est sa 1^{ère} année de minime). Un podium pour l'an prochain ?

Voici les autres résultats : Léa-minime-en précision, 21^{ème} sur 154 ; Emilie -benjamine- 21^{ème} sur 154; Amandine-benjamine pistolet- 15^{ème} sur 150; Et Lilian: en vitesse : 14^{ème} sur 152 ; en 3x7 : 25^{ème} sur 101 et en précision, 49^{ème} sur 150

Le bureau du 38 T.S.M. est très fier de l'ensemble des résultats de l'année 2013 et félicite les jeunes sportifs. Rendez-vous en septembre pour faire découvrir ce sport aux jeunes. Le tir n'est pas un sport réservé aux garçons. Chaque année, les filles représentent plus de la moitié des Bisons.

Renseignement pour l'école de tir :
Alain ROBERT , 144 impasse Belloc
06 31 52 92 53
cours le mercredi après midi et samedi matin



Des nouvelles des « bambins »...



Cette année l' « Arche des Bambins » a ouvert ses portes à 35 enfants.

Grâce à une équipe dynamique et consciencieuse, les enfants ont pu s'épanouir dans le respect de leur rythme propre et leurs besoins.

Des festivités tels que le spectacle de Noël, l'intervention régulière d'un musicien à la crèche ou encore la sortie à Animaparc, a permis aux familles et à l'équipe de partager des moments

conviviaux, de tisser des liens.

Nous vous souhaitons un très bel été à tous et vous donnons rendez-vous à la rentrée !



Mélina Malumba, directrice et l'équipe...



Une belle journée de " printemps" pour l'Association Culture et Loisirs.



Rallye de Mérenvielle du 23 juin 2013

Une première pour 140 Mérenviellois qui de 7h45 à 21h, ce 23 juin, ont vécu une journée d'exception, emprunte de convivialité, de bonne humeur et d'amitié.

L'objectif que s'est fixée l'association, semble avoir été atteint; en témoigne la satisfaction exprimée des participants.

Cette initiative familiale et festive, a réellement permis des échanges entre quartiers et sera très certainement de nature à créer des liens de voisinage et intergénérationnels durables.

Cette ouverture sur les communes avoisinantes a donné à découvrir l'Histoire en des lieux pittoresques et des personnes remarquables

Rencontre avec le Valet de cœur

Énigme numéro...



« Belle » en chanson pour un retour du soleil.

L'association Culture et Loisirs remercie tous les participants pour leur sympathique implication durant toute cette journée où humour et cordialité ont suppléés au timide soleil.

Elle remercie particulièrement pour leur accueil et participation Messieurs les Maires des communes de:

Mérenvielle - Lévigac - Thil - Le Castérat ; ainsi que les associations : "Terre de Save" et "Artis" de Lévigac mais aussi Mr et Mme Chadourne (propriétaires du moulin de Pradère), Mr Marquant (le Valet de Cœur), Mme Simion (colombiculture), Mr et Mme Dromard (élevage caprin), Frère Robert de l'Abbaye de Sainte Marie du Désert, sans oublier les 4 et précieux intervenants: Sylvie Bossart, Michel Selves, Michel Daudet et Henri Luchsinger.

La fête de la musique du 30 juin 2013

Sous un ciel bleu et aux couleurs d'Afrique, Rabiouband, par ses compositions et ses sonorités exotiques nous a entraîné dans un bel et chaud crépuscule étoilé.

Une fois encore, Culture et Loisirs, poursuivant les mêmes objectifs, a pu réunir, toute une soirée sur la place du village, plus d'une centaine de personnes.

Un auditoire vibrant et intéressé.

Un moment inattendu très apprécié, fut la brillante intervention de **Thibault**, et son djembé dans un "bœuf" avec Rabiouband.



Bravo Thibault !

**Futures dates
Futures dates
pour vos agendas**

29 septembre : vide-grenier
Novembre(à déterminer):
Soirée châtaignes
et si possible,
journée mycologique avec
cueillette de champignons.

L'association Culture et Loisirs constituée de seulement 4 membres, souhaite perdurer dans le temps et pour cela elle fait appel à tous les Mérenviellois désireux de s'associer à cette dynamique qui nécessite de s'ouvrir à un plus grand nombre de personnes .
Condition sine qua non à la poursuite de cette belle aventure.

Pour nous contacter et nous rejoindre écrire à :
acl-merenvielle@hotmail.fr ou par téléphone à :
Laurence 056186148, Hélène 0561065550,
Alain 0561867550, Gilles 0561065054

YOGA MERENVIELLE 2013/2014

*La première année s'est terminée sous le signe de la joie et la bonne « humour ».
Les cours reprendront le lundi 9 septembre 2013 à 19H à la salle communale de Mérenvielle*



La Pratique du Kundalini Yoga

LES TECHNIQUES DU KUNDALINI YOGA sont constituées par des postures dynamiques et statiques (asanas), des techniques respiratoires très sophistiquées (pranayama), des sons chantés (mantras), en intégrant la relaxation et la méditation. Ce sont des techniques qui s'adaptent à tous.

LE YOGA peut aider à gérer les stress, à maîtriser et canaliser les émotions, à prendre du recul sur les difficultés physiques et psychologiques, à améliorer les comportements dans la vie familiale et professionnelle, à prendre confiance en soi et à développer un esprit positif

**Contactez Jésus au 06 80 72 54 54 (ligne directe...)
Email : jesus.depablo@free.fr / www.yogatoulouse.org**

Le Yoga est accessible à Tous !!! 1^{ère} séance gratuite



A.C.C.A de MERENVIELLE

La saison de chasse 2012/2013 vient de s'achever et sa clôture a eu lieu sur une note festive le 13 avril 2013. En effet, comme de tradition, les chasseurs de battues et leurs familles se sont réunis à la salle des fêtes de MERENVIELLE pour le repas annuel afin de déguster le sanglier à la broche minutieusement préparé par notre spécialiste. Cette journée « printanière » (le beau temps nous accompagnait !) s'est déroulée dans une ambiance très conviviale ou l'amitié et la cordialité ont été confortées. Repas succulent, breuvages avec modération, les convives se sont séparés en fin d'après midi avec l'espoir de récidiver l'an prochain.



Déjà la saison 2013/2014 pointe à l'horizon, et à ce titre l'ACCA de MERENVIELLE a tenu son Assemblée Générale le 24 mai 2013 à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de MERENVIELLE. L'ensemble des sociétaires étaient présents ou représentés approuvant à la majorité les différentes résolutions présentées à l'ordre du jour que ce soit rapport moral & d'activités ou bilan financier de la saison écoulée, ainsi que les perspectives de fonctionnement et budget prévisionnel pour la saison à venir, donnant de ce fait quitus au bureau et conseil d'administration pour la gestion de l'association.

Les membres du bureau ont donc été reconduits à l'unanimité soit :



Président : VERSEVY Yvan – 143 Rue Vieille Côte – 31530
MERENVIELLE Tél : 05 61 86 58 46 ou 06 85 62 45 67

Secrétaire : HETREUX Jean Philippe

Trésorier : GUILLAUME Charles

RAPPEL : Les chasseurs ont un souci permanent de la défense et protection de la nature, ils en sont bénéficiaires et auront une volonté/obligation de partager celle-ci (la nature appartient à tout le monde !) avec les autres utilisateurs que ce soit VTTistes, joggeurs, promeneurs ou chercheurs de champignons, etc... dans le respect des règles et des lois, mais toujours dans la bonne humeur et la meilleure convivialité. De plus, la réglementation sur la sécurité en action de chasse sera renforcée, que ce soit entre chasseurs ou bien vis à vis des habitations et populations présentes à proximité des zones de chasse de MERENVIELLE.

Par ailleurs, les chasseurs ont pour mission de veiller à la densité des espèces constituant la faune de notre territoire et doivent s'inscrire et acter dans la régulation des nuisibles (sangliers, renards, blaireaux, etc...).

Pour mener à bien cette mission, les résidents de MERENVIELLE, victimes de dégâts liés aux prédateurs, doivent se faire connaître **au plus tôt** auprès du Président de l'ACCA pour effectuer toute déclaration de dégâts (formulaires tenus à leur disposition), y compris pour les agriculteurs/exploitants agricoles déclarant directement des dégâts sur cultures auprès de la FDC31 (Fédération des Chasseurs de la Haute Garonne).

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire (ou représentant municipal), pour sa présence à nos différentes manifestations, preuve de son intérêt à la vie de notre association.

Pour l'ACCA de MERENVIELLE
Y. VERSEVY

Journée de Dégustation à Mérenvielle le 8 Novembre 2013

FARENT'EVE vous présente sa gamme 2013 le 8 Novembre à 19h00.

- Colis Gastronomiques Personnalisés
- Colis Douceurs
- Colis Vins

FARENT'EVE 1698 Avenue du Docteur
Noguès 47550 Boé Tél/fax.05.53.98.35.19
Tel.06.03.90.50.54
émail:estelle.charles1@orange.fr



Besoin de vous retrouver en amoureux?

Resto, ciné ou autre ?
Sortez profitez sans vous inquiétez.

Appelez-moi je garde vos enfants !

Chez moi ou chez vous.

Marie BOCHER 15 ans garde souvent des
enfants et sait très bien les occuper!!!

Activités créatives, dessins, jeux, ou meme devoirs!

Contactez moi j'en serai ravie!

Pour en savoir plus ou si besoin : 05-61-07-41-53

BLOGGIF

AE ⚡ DC
Artisan Electricien Denis Gissot

AE ⚡ DC
Artisan Electricien Denis Gissot

- NEUF
- RÉNOVATION
- MISE AUX NORMES
ET/OU EN SÉCURITÉ
- AUTOMATISME
- MULTIMÉDIA
- ANTENNE
- S.A.V - DÉPANNAGE 7J/7

06 30 09 36 38 - 05 61 86 22 09

Email : aedg@ymail.com